



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division de
la formation et des services spécialisés
Terrasses de la Chaudière 5th Floor
Terrasses de la Chaudière 5e étage
10 Wellington Street,
10, rue Wellington,
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet PAEPSS-SPSNSTP PAEPSS-SPSNSTP	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8485-205765/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 6000488014	Date 2022-02-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-108-40420	
File No. - N° de dossier 112zh.W8485-205765	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-02-22 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kaine, Joshua	Buyer Id - Id de l'acheteur 112zh
Telephone No. - N° de téléphone (343) 552-5132 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8485-205765/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8485-205765/A

Amd. No. - N° de la modif
005
File No. - N° du dossier
112zh.W8485-205765/A

Buyer ID - Id de l'acheteur
112zh
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 005 vise à adresser le suivant :

1. Adresser les questions soumises par les soumissionnaires potentiels ;

-
1. Questions et réponses.

Question 1 : À des fins de transparence, le Canada fournira-t-il, sous forme de courriel ou publié sur l'URL de cet appel d'offres, une liste de tous les soumissionnaires qui ont déjà soumis des offres pour cet appel d'offres ?

Réponse 1 : Le Canada ne sait pas qui a soumis une soumission avant la fin de la période de sollicitation. À ce moment-là, le Canada agira conformément à l'article 1.70(f) du Guide des approvisionnements, cité en entier ci-dessous.

(f) TPSGC doit veiller à la mise en place des garanties nécessaires à la protection des renseignements personnels et confidentiels des entreprises en s'assurant que ceux-ci sont conservés en lieu sûr, qu'ils sont traités par un nombre limité de personnes et fournis uniquement au besoin. Les renseignements confidentiels d'une entreprise ou les renseignements personnels d'un particulier ne doivent en aucun cas être communiqués à des entreprises concurrentes ou versés dans le domaine public sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur des renseignements.

Question 2 : La phrase suivante se trouve dans la section Site ou locaux proposés par le soumissionnaire nécessitant des mesures de sauvegarde de la section III - Formulaire d'attestations et d'informations supplémentaires :

Installations proposées par le soumissionnaire nécessitant des mesures de sauvegarde

Tel qu'indiqué à la Partie 6 sous Exigences relatives à la sécurité, le soumissionnaire doit fournir l'adresse complète de ses installations et celles des individus proposées pour lesquelles des mesures de sauvegarde sont nécessaires à la réalisation des travaux.

La phrase ci-dessus dans ce formulaire lui-même demande quel est le site ou les locaux proposés par le soumissionnaire et que les locaux de ce site ont les mesures de sauvegarde requises pour l'exécution des travaux. Il est actuellement rédigé de manière à permettre à un candidat de proposer son propre site d'activité comme là où il souhaiterait effectuer des travaux. Que ce soit ou non ce qui est censé être saisi pour cela, c'est ma préoccupation. Si l'entrée d'une adresse dans cette section n'est pas censée coïncider avec l'endroit où le travail sera effectué pour cette sollicitation, alors cela semble être une section très mal formulée de ce formulaire. Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer si mon interprétation du formulaire d'objet est incorrecte, et si oui, préciser pourquoi ?

Réponse 2 : Dans ce cas, la section 10 de l'annexe A – Énoncé des travaux est claire quant à l'emplacement pour la prestation des services requis.

La certification référencée fait partie d'un formulaire standard et est généralement utilisée lorsque la partie C de la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) indique la ou les catégories et le ou les niveaux de protection requis sur les sites ou les locaux du soumissionnaire et des personnes proposées. Veuillez consulter l'annexe C - Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité pour plus d'informations, et veuillez également vous reporter à la section 6.1.3 du document d'appel d'offres, cité en entier ci-dessous.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W8485-205765/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W8485-205765/A

Amd. No. - N° de la modif
005
File No. - N° du dossier
112zh.W8485-205765/A

Buyer ID - Id de l'acheteur
112zh
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.1.3 Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le site Web du Programme de sécurité des contrats de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introductionfra.html>).

Question 3 : La nature de cette concurrence fait peser un risque important sur la Couronne. Les ressources à fournir pour soutenir la conduite des travaux ne seront pas identifiées par le soumissionnaire retenu avant l'attribution du contrat. Les grilles de ressources sont assez strictes et ne sont pas prises en compte dans le processus d'évaluation et nous croyons que diverses organisations peuvent avoir de la difficulté à répondre à ces exigences.

Le processus simplifié d'un programme basé sur les tâches comprend généralement :

1. Couronne : La publication de l'ordre de mission. Ces commandes identifieront les ressources en personnel à inclure dans la livraison de la tâche. La première fois que ces ressources seront appelées, elles devront être présentées à la Couronne pour approbation ;
2. élaboration/soumission de la réponse proposée à l'ordre de mission, y compris, avec le matériel de proposition traditionnel, les grilles de personnel pour les ressources qui n'ont pas encore été approuvées par la Couronne ; et
3. Couronne : libération du formulaire DND 626 acceptant la proposition et autorisant la poursuite des travaux.
4. Organisation de prestation : lancement des travaux conformément au DND 626.

Quels sont les problèmes de performance qui mettraient le soumissionnaire retenu en défaut de contrat ? Les considérations incluent :

- Délai autorisé pour répondre à l'ordre de mission (delta entre les éléments 1 et 2 de la liste) ;
- Présentation des ressources en personnel à la Couronne via des grilles de personnel (élément de liste 2) ;
- Adéquation des ressources en personnel (énumérer les éléments 2 et 3) ; et
- Adéquation de la livraison

Réponse 3 :

Le(s) soumissionnaire(s) retenus doivent respecter les termes et conditions du contrat afin d'éviter d'être en défaut. En particulier, le(s) entrepreneur(s) retenus doivent suivre le processus d'autorisation de tâches.

Le processus d'autorisation de tâches est décrit à la section 7.1.2 de la demande de soumissions. Des échéanciers précis doivent être respectés, y compris l'exigence que l'entrepreneur ou les entrepreneurs répondent au formulaire d'autorisation de tâches DND626 dans les dix (10) jours civils suivant la remise de ce formulaire à l'entrepreneur ou aux entrepreneurs. Si le(s) entrepreneur(s) ne fournissent pas une réponse valide, comme indiqué à la section 7.1.2 de l'invitation, la Couronne pourrait les mettre en défaut. Le Canada peut choisir de résilier le contrat et d'attribuer le contrat au prochain soumissionnaire recevable.

Le(s) entrepreneur(s) trouvé(s) en défaut d'exécution d'un contrat seront assujettis à la Politique sur les mesures correctives du rendement des fournisseurs (PMCRF).

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.